



Vendredi 16 juin 2023

Communiqué de presse

Bordeaux fête la musique

Mercredi 21 juin 2023, tout Bordeaux célèbre la musique et l'été dans ses huit quartiers. Pour la 41^{ème} édition de la [Fête de la musique](#), la Ville propose dès l'après-midi un temps convivial et festif qui se prolongera le soir dans le centre-ville piétonnisé pour l'occasion. De 15h à 1h du matin, il y en aura pour tous les goûts : concerts, animations musicales, scènes ouvertes, ateliers, etc. Des artistes et opérateurs culturels ont concocté un programme aux sonorités rock, pop, électro, hip-hop, punk, funk ou reggae. 12 scènes gratuites compléteront les concerts de rue et improvisations spécifiques à cette journée.

Cette nouvelle édition à la programmation foisonnante et éclectique, témoigne du dynamisme associatif et de la grande diversité de la scène artistique bordelaise.

L'après midi

De 15h à 19h, des associations culturelles et artistes locaux offriront un programme musical et familial gratuit dans plusieurs espaces verts (Jardin Botanique, Jardin de la Béchade, Jardin de ta sœur et Parc Bordelais) : concerts, ateliers de découverte et de pratique, scènes ouvertes et autres surprises.

En parallèle, des concerts destinés à des personnes fragilisées seront organisés dans des Résidences seniors de chaque quartier, en complicité avec l'Orchestre d'Harmonie de Bordeaux.

D'autres propositions musicales seront également à découvrir tout au long de la journée en divers lieux.

Dans la soirée

Dès 19h, le centre-ville accueillera musiciens et danseurs en toute liberté autour de douze scènes labellisées « Bordeaux Culture ». Ces espaces musicaux gratuits sont orchestrés par une vingtaine d'associations partenaires autour d'un programme festif et inclusif, entre musiques électroniques, classiques, rock, rap, etc. Sans oublier les initiatives indépendantes des bars et commerçants, associations, ou concerts de rue.

Pour une fête sécurisée et responsable

Les scènes officielles soutenues par la Ville, sont principalement positionnées au sein d'espaces clos et/ou sécurisables, dans un périmètre rendu piéton de 20h à 3h du matin (de type dimanche sans voiture).

A l'intérieur, il sera interdit : de circuler en voiture, de consommer et de vendre de l'alcool dans des contenants en verre ou métal, de vendre de la marchandise sans autorisation, d'utiliser des dispositifs à flammes vives (barbecue, grill...) ou des pompes à bières sans autorisation, d'utiliser des groupes électrogènes et des câbles d'alimentation au sol.

Une dizaine de postes de secours seront installés dans le centre-ville, un dispositif annexe viendra renforcer les scènes situées hors périmètre de sécurité. Pour que la fête reste belle, des équipes d'information et de prévention seront mobilisées (points info, bar à eau, somnibus, équipe mobile de prévention des conduites à risque en milieu festif, dispositif Demandez Angela, etc.).

[Programme complet sur bordeaux.fr](http://bordeaux.fr)